



OH COW

Centres de santé des travailleur
(ses) de l'Ontario

***Vous êtes blessé(e) ou malade
à cause de votre travail?***

Avez-vous le COVID-19 ?

Voici comment obtenir de l'aide





Vous avez droit à une compensation pour la perte de salaire ou les frais médicaux en cas de blessure ou maladie à cause de votre travail.

- ▶ **Informez votre employeur** – aussi infime qu'elle puisse paraître. Informez vos collègues aussi, si cela vous semble juste ou si c'est le COVID.
- ▶ **Obtenez une aide médicale immédiate** – dans un centre de santé communautaire, une clinique sans rendez-vous ou un hôpital.
- ▶ **Informez le WSIB* de l'Ontario.** – Appelez le 1-800-387-0750. Lorsque vous êtes en contact avec un(e) agent(e), demandez à parler à une personne qui parle votre langue. Demandez à OHCOW, un groupe communautaire, clinique juridique ou votre consulat pour obtenir de l'aide pour faire une demande.

*Organisme de commission des accidents du travail



suite...

- ▶ Votre employeur et votre médecin doivent également remplir des formulaires concernant votre cas. Demandez-leur des copies.
- ▶ En cas d'approbation, les prestations couvrent le remplacement de salaire, les frais médicaux (ici ou dans votre pays d'origine), et plus encore.
- ▶ En cas de refus, vous pouvez faire appel. Les cliniques d'aide juridique peuvent vous aider.
- ▶ Si vous avez besoin de renseignements ou d'une aide médicale, l'OHCOW est là pour vous aider.



Les cliniques d'aide juridique peuvent aider avec les demandes et les appels. Pour plus de renseignements veuillez contacter :

IAVGO

Clinique juridique communautaire

Sans frais :

1-866-521-8535

Clinique d'aide juridique locale

Trouvez celle le plus près de chez vous au
1-800-668-8258

Les groupes communautaires peuvent
peuvent également vous aider :



OHCOW

Centres de santé des travailleurs
(ses) de l'Ontario

Courriel provincial : mfw@ohcow.on.ca

Site Web : www.ohcow.on.ca